

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 à 20 H 00

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE 2019

Le Conseil accepte à l'unanimité la décision modificative n°2 du budget commune 2019.

TARIFS 2020

Les tarifs pour l'année 2020 sont votés à l'unanimité.

AUTORISATION ENGAGEMENT DÉPENSES COMPTE « FÊTES ET CÉRÉMONIES »

Le Conseil liste l'ensemble des dépenses à inscrire au compte 6232 – « Fêtes et cérémonies ».

NOUVELLE CONVENTION GROUPEMENT ACHAT ÉNERGIES

Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention existante avec le SIEL-TE pour l'électricité et le gaz.

DÉNOMINATION PARCELLE A 913

La parcelle A 913 située le long de l'avenue de Verdun est en cours d'acquisition par la commune. Le Conseil accepte à l'unanimité, après accord de la famille du défunt, que ce lieu s'appelle « espace Joseph Guillot ».

PROGRAMME VOIRIE 2020

Le Conseil donne son accord pour déposer un dossier de demande de subvention au Département pour la réfection en 2020 de la route des Briaires, du chemin des Communes (partie haute), du chemin des Philiberts et des deux parties du chemin des Vèvres du pont à la route départementale et du pont à la route des Chambons.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

- Modification n°1 marché mise en séparatif des réseaux d'assainissement avenue de Verdun,
- Modification n°3 marché aménagement rue des Écoles, rue du 8 mai/rue Saint Éloi et parvis devant la salle de restauration.